

**Fondation Communautaire
de la Péninsule Acadienne Inc.
États financiers**

31 décembre 2025

Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne Inc.

TABLE DES MATIERES

Exercice terminé le 31 décembre 2025

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

pages 3 et 4

ÉTATS FINANCIERS

État des résultats

page 5

État de l'actif net des différents fonds

page 6

Bilan

page 7

Flux de trésorerie

page 8

Relevé des fonds de dotation

page 9

Relevé des fonds gérés

page 10

Notes complémentaires aux états financiers

pages 11 à 13

Aux membres de la Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne Inc.,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne Inc. , qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'actif net et des différents fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants conformément au code de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne .
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de l'audit.

Bathurst (Nouveau-Brunswick)

16 mars 2025

MNP s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne Inc.

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2025

	2025			2024
	Fonds d'opération \$	Fonds de dotation \$	Totaux \$	Totaux \$
Revenus				
Fonds reçus	19 743	314 638	334 381	217 246
Frais de gestion - dotation	60 014		60 014	54 916
Frais de gestion - fonds gérés	1 002		1 002	500
Autres frais de gestion et divers	10 833		10 833	2 640
Lotos, Coop et Pointe Rocheuse	11 065		11 065	13 354
Recettes du tournoi de golf	133 902		133 902	134 441
Recettes du souper de l'entraide	62 445		62 445	50 527
Subventions	1 628		1 628	
Revenus de placements		110 489	110 489	176 522
	300 632	425 127	725 759	650 146
Dépenses				
Salaires et avantages d'emploi	93 754		93 754	118 369
Assurance responsabilité	814		814	805
Frais du tournoi de golf	20 186		20 186	19 911
Dons à partir du tournoi de golf	53 550		53 550	55 300
Frais du souper de l'entraide	27 926		27 926	26 023
Dons et transferts - souper de l'entraide	35 815		35 815	23 257
Frais de déplacements	6 796		6 796	10 912
Permis et cotisations	1 508		1 508	2 055
Dépenses de bureau	3 261		3 261	2 968
Télécommunications	2 121		2 121	2 762
Frais d'informatique	8 038		8 038	5 191
Fonds distribués		271 403	271 403	187 334
Frais de gestion		60 014	60 014	55 416
Frais de réunions et divers	5 514		5 514	6 259
Honoraires professionnels	4 117		4 117	4 913
Publicité et représentations	8 198		8 198	10 782
Contribution du fonds d'opération à dotation	15 000		15 000	
Frais bancaires	53		53	204
	286 651	331 417	618 068	532 461
Excédent avant l'ajustement de la valeur au marché	13 981	93 710	107 691	117 685
Rajustement de la valeur au marché de l'année		667 188	667 188	231 182
Excédent de l'exercice	13 981	760 898	774 879	348 867
<i>Excédent réalisé dans l'année</i>		<i>93 710</i>		
<i>Rajustement de la valeur au marché de l'année</i>		<i>667 188</i>		
		760 898		

Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne Inc.

État de l'actif net des différents fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2025

FONDS DE DOTATION

Surplus du fonds de dotation réalisé au début

Excédent du fonds de dotations réalisé de l'année (page 5)

Surplus du fonds de dotation réalisé à la fin

Plus surplus du fonds de dotation non réalisés (note 2, page 12)

Surplus total du fonds de dotation à la fin

2025	2024
\$	\$
3 520 525	3 391 261
93 710	129 264
3 614 235	3 520 525
1 542 483	875 295
5 156 718	4 395 820

FONDS D'OPÉRATION

Solde au début

Surplus (déficit) de l'année (page 5)

Solde à la fin

185 578	197 357
13 981	(11 779)
199 559	185 578

Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne Inc.

Bilan au 31 décembre 2025

	2025 \$	2024 \$
Fonds d'opération		
Encaisse	248 076	189 697
Sommes à recevoir	480	1 000
T. V. H. à récupérer	5 352	5 349
	253 908	196 046
Fonds de dotation		
Encaisse et dépôts à terme	464 187	401 447
Intérêts courus à recevoir	7 098	6 168
Placements en titres à revenu fixe	1 582 880	
Placements, à la valeur au marché	3 406 010	
	4 988 890	4 174 445
	5 460 175	4 582 060
Fonds en fiducie - encaisse (note 3, page 12)	13 792	20 132
Fonds gérés - encaisse (page 10)	100 000	100 200
Total de l'actif	5 827 875	4 898 438
PASSIF		
Fonds d'opération		
Comptes à payer et frais courus	15 899	10 468
Revenus reportés	38 450	
	54 349	10 468
Fonds de dotation - distributions à verser aux partenaires	303 457	186 240
Fonds en fiducie (note 3, page 12)	13 792	20 132
Fonds gérés (page 10)	100 000	100 200
Total du passif	471 598	317 040
ACTIF NET (page 6)		
Fonds de dotation:		
Surplus réalisé (page 6)	3 614 235	3 520 525
Surplus non réalisé - (note 2, page 12)	1 542 483	875 295
Total - fonds de dotation:	5 156 718	4 395 820
Surplus - fonds d'opération (page 6)	199 559	185 578
Total de l'actif net	5 356 277	4 581 398
	5 827 875	4 898 438

Approuvé au nom du conseil:

_____, administrateur

_____, administrateur

Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne Inc.
Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2025

	2025	2024
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent de l'année	774 879	348 867
Eléments sans effet sur la trésorerie:		
Diminution (augmentation) des sommes à recevoir	520	(1 000)
Diminution (augmentation) de la T.V.H. à recouvrer	(3)	(652)
Diminution (augmentation) des intérêts courus à recevoir	(930)	(1 455)
Augmentation (diminution) des effets dus à court terme	161 098	22 335
Augmentation (diminution) des fonds en fiducie	(6 340)	8 287
Augmentation (diminution) des fonds gérés	(200)	100 000
	929 024	476 382
Activités d'investissement		
Placements en actions	(225 000)	(263 500)
Ventes de placements	164 234	172 604
Compte Avantage entreprise		7 243
Revenus gagnés et réinvestis durant l'année	(86 491)	(81 687)
Rajustement de la valeur au marché de l'année	(667 188)	(231 181)
	(814 445)	(396 521)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	114 579	79 861
Trésorerie au début	711 476	631 615
Trésorerie à la fin	826 055	711 476
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie:		
Encaisse - fonds d'opération	248 076	189 697
Encaisse et dépôts à terme - fonds de dotation	464 187	401 447
Encaisse - fonds en fiducie	13 792	20 132
Encaisse - fonds gérés	100 000	100 200
	826 055	711 476

Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne Inc.
 Relevé des fonds de dotation
 Exercice terminé le 31 décembre 2025

Fonds de dotation:	Solde au fonds 1er janvier 2025 \$	Reçus dans l'année \$	Revenu (perte) sur placement \$	Frais de gestion \$	Revenu net de placement \$	Fonds distribués \$	Solde au fonds 31 décembre 2025 \$
Fonds de la FCPA	258 276	15 291	45 540	3 989	41 551	15 756	299 362
COOP de Paquetville	379 539	8 282	65 568		65 568	22 669	430 720
Environnement	13 193		2 225	198	2 027	761	14 459
Léopold & Diane McGraw - enf. heureux	514 692	85 500	95 212	7 074	88 138	34 416	653 914
Andréa Mailhot, TPA	36 386		6 199	546	5 653	2 102	39 937
Home Hardware, Tracadie	283 586	13 483	49 593	4 355	45 238	17 115	325 192
Fonds de l'entraide	404 334	295	69 065	5 545	63 520	23 407	444 742
Fonds Léopold Thériault	129 074		22 015	1 936	20 079	7 458	141 695
Home Hardware, Neguac	56 911	5 571	10 173	895	9 278	3 588	68 172
Fonds UNI - Théâtre populaire d'Acadie	327 671	971	56 031	4 782	51 249	18 995	360 896
Concessionnaires de la P. A.	67 498		11 524	1 012	10 512	3 900	74 110
Théâtre Populaire d'Acadie	415 262		70 893	5 653	65 240	24 025	456 477
Édith S. Robichaud	72 046		12 319	1 081	11 238	4 164	79 120
Richard Losier	104 066	5 086	18 200	1 599	16 601	6 288	119 465
Jean Charles Chiasson	8 956	100	1 510	135	1 375	522	9 909
Lucia Robichaud	15 371		2 623	231	2 392	888	16 875
Luc Bourdon	180 398		30 837	2 706	28 131	10 426	198 103
Conservation Nature Canada	92 643	3 860	16 134	1 419	14 715	5 561	105 657
Betty et Nancy Lainey	142 101		24 240	2 132	22 108	8 210	155 999
Jocelyne Roy Vienneau	152 749		26 068	2 291	23 777	8 826	167 700
Nancy Lordon	18 098	750	3 179	277	2 902	1 087	20 663
Cent Associés francophones	30 725	1 593	5 404	473	4 931	1 862	35 387
Germain Blanchard	43 122		7 391	647	6 744	2 493	47 373
C.K.R.O.	15 765		2 702	236	2 466	912	17 319
Alice et Lionel Breau	290 765		49 673	4 361	45 312	16 804	319 273
Les Résidences Lucien Saindon	45 756	11 836	8 822	775	8 047	3 282	62 357
Fonds Villa St-Joseph	6 229		1 033	93	940	358	6 811
Marisol Lanteigne	162 259		27 737	2 434	25 303	9 378	178 184
Véloroute de la P.A.	55 337		9 458	830	8 628	3 198	60 767
Jeunes philanthropes	27 942		4 769	419	4 350	1 615	30 677
Line Ferguson	11 396	3 000	2 225	193	2 032	821	15 607
Familiprix - Marie-Claude Cyr	10 885		1 828	163	1 665	628	11 922
Petits déjeuners - Restigouche	10 812	654	1 907	167	1 740	660	12 546
Fonds - Donat Lacroix	11 980	2 519	2 225	199	2 026	826	15 699
A.E.F.N.B. pour l'enfance		131 930	11 286	989	10 297	7 111	135 116
Mgr Doucet		717	79	5	74	40	751
Rail Origines vers l'excellence		23 200	1 987	174	1 813	1 251	23 762
	4 395 823	314 638	777 674	60 014	717 660	271 403	5 156 718

Taux de rendement moyen de l'année courante

17.08%

Taux de rendement moyen de l'année précédente

9.71%

Fonds gérés:

Société Historique Nicolas Denys

Solde des fonds gérés 1er janvier	Fonds gérés reçus dans l'année	Revenu (perte) sur placement	Frais de gestion	Revenu net de placement	Fonds attribués	Solde au fonds 31 décembre
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
100 200		17 087	1 002	16 085	16 285	100 000
100 200		17 087	1 002	16 085	16 285	100 000

Taux de rendement moyen de l'année courante

17.05%

Taux de rendement moyen de l'année précédente

9.71%

Description:

Les fonds gérés représentent des sommes administrées par la Fondation pour le compte d'organismes partenaires. Contrairement aux fonds de dotation, ces fonds ne constituent pas des actifs détenus à perpétuité et peuvent faire l'objet de retraits ou de distributions selon les ententes établies.

Les revenus de placement générés sont attribués à chacun des fonds en fonction de leur participation au portefeuille de placements. Les frais de gestion sont imputés sur la même base, généralement au prorata de la valeur des fonds. Les distributions effectuées au cours de l'exercice sont déterminées selon les besoins des organismes bénéficiaires et les modalités prévues aux ententes. Par conséquent, elles peuvent différer du revenu net de placement généré durant l'année.

Exercice terminé le 31 décembre 2025

1. STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne Inc., est régie par la Loi sur les compagnies (chapitre C-13 des lois révisées de 1973). L'organisme a comme but de recueillir et maintenir un ou plusieurs fonds et affecter une partie de ces fonds ainsi que leurs revenus en offrant des dons monétaires et des services à d'autres organismes de bienfaisances.

L'organisme n'a pas de capital social ni ne peut émettre de certificats d'actions mais peut acquérir des biens réels et personnels jusqu'à concurrence de 10 000 000 \$.

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Comptabilisation des produits:

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les produits tirés des levées de fonds sont comptabilisés lorsque les produits sont livrés aux clients, c'est à dire que le titre de propriété est transféré aux clients.

Comptabilisation des apports:

Les apports sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité par fonds affecté. Selon cette méthode, les apports grevés d'affectations, incluant les dotations, sont comptabilisés lors de leur réception en produits dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés. En l'absence d'un fonds affecté approprié, les apports grevés d'affectations externes sont comptabilisés dans le fonds d'administration selon la méthode du report. Les apports qui ne sont pas grevés d'aucune affectation sont comptabilisés dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

- (i) Le fonds d'opération sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes;
- (ii) Le fonds de fiducie comprend les fonds conservés en fiducie;
- (iii) Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions relatives aux fonds reçus à titre de dotations;

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les emprunts bancaires sont considérés comme des activités de financement.

Estimations comptables

La présentation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers. Ces estimations et hypothèses sont basées par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de l'organisme. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Exercice terminé le 31 décembre 2025

1. STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des sommes à recevoir et autres.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs.

Coût de transactions

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transactions relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. RELEVÉ DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS EN BOURSE

	2 0 2 5	2 0 2 4
Montants investis au début de l'année	3 299 152	3 126 569
Placements achetés durant l'année	225 000	263 500
Placements vendus durant l'année	(164 234)	(172 604)
Revenu net de placements et réinvestis durant l'année	86 489	81 687
Placements au coût comptable	3 446 407	3 299 152
Rajustement selon la valeur au marché des placements	1 542 483	875 295
Valeur au marché à la fin de l'année	4 988 890	4 174 447

3. FONDS EN FIDUCIE

	2 0 2 5	2 0 2 4
Fonds pour enfants malades (Shippagan)	2 360	200
Fonds reçus pour Fondation Hockey Canada:		
Clubs Richelieu de la Péninsule	5 077	5 077
Sport amateur du grand Caraquet	1 691	1 691
Luc Bourdon	3 652	5 077
	10 420	11 845
Fonds - OSBL	1 012	8 087
	13 792	20 132

Exercice terminé le 31 décembre 2025

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques financiers découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2025 sont détaillés ci-après:

Risque de liquidité:

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créanciers, aux sommes à recevoir.

Risques de crédit:

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux sommes à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ces activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les promesses de subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

5. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres des états financiers de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'année courante.